

Réunion extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois

Le lundi 25 octobre 2010 à 8 h

Audioconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Yvan LeBel, Région n° 5 de Saskatoon (de Saskatoon)

Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)

Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)

Céline Desrosiers, Région n° 3 de Regina (de Regina)

André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)

Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)

Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents

Région n° 7 de Prince Albert (poste vacant)

Murielle Elliott, Région n° 8 des Battlefords, North Battleford

Les membres suivants du personnel sont présents :

Bernard Roy, directeur de l'éducation (de Regina)

Gilbert Hautcoeur, chef des services financiers (de Regina)

Robert Lessard, directeur adjoint de l'éducation (de Saskatoon)

Michelle Arseneault, secrétaire au CSF (de Saskatoon)

Observateur : Cassandra Louis, journaliste, Radio-Canada

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

La présidence appelle à l'ordre la réunion extraordinaire à 8 h.

La secrétaire affirme que tous les conseillers ont remis leur formulaire de consentement unanime à cette réunion.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 25 octobre 2010

10.524 ÉLIZABETH PERREAULT : Que l'ordre du jour du 25 octobre 2010 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.1 DÉCISIONS

2.1.1 Relations CSF/CÉ/CÉ inc

10.525 ANDRÉ DENIS : Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'évaluer le plan des routes d'autobus pour les élèves de l'école Providence de Vonda et avance des solutions au CSF si la situation requiert l'ajout d'autobus.

Adopté

10.526 JÉRÔME PERRAULT : Que le CSF reçoive la recommandation du conseil d'école de Providence concernant le CPE de Vonda et mandate la direction de l'éducation d'évaluer les besoins d'un CPE et de développer une stratégie avec le comité de revendication du CSF.

Adopté

10.527 ANDRÉ DENIS : Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'étudier le nombre de places pour un CPE à Vonda et autorise le dépôt d'un B1 au ministère de l'Éducation pour la construction d'un CPE.

Adopté

10.528 ANDRÉ DENIS : Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'effectuer une étude de projection de 5 ans sur le nombre d'élèves et une étude de projection de 10 ans sur la programmation de l'école Providence de Vonda.

Adopté

10.529 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reçoive la proposition 00.414 du conseil d'école de Père Mercure au sujet de la fenêtre à la garderie et mandate la direction de l'éducation de faire le suivi au sujet du plan SAFE avec le ministère de l'Éducation et la Gendarmerie royale du Canada.

Adopté

10.530 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reçoive la proposition 00.416 du conseil d'école de Père Mercure en ce qui a trait que le conseiller Martin Prince agisse en tant que secrétaire du CÉ jusqu'en janvier 2011 le temps de trouver un nouveau secrétaire pour le CÉ.

Adopté

2.1.2 Réclamation des dépenses du CSF

- 10.531 ÉLIZABETH PERREAULT:** Que le CSF reçoive les recommandations du comité sur les dépenses avec les changements proposés

Adopté

2.1.3 Nomination d'un vérificateur des états financiers du CSF pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011

- 10.532 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF retienne les services de vérification de la firme *Samson Bélair/Deloitte & Touche* pour les quatre prochains exercices financiers du CSF se terminant le 31 août 2011, 2012, 2013 et 2014 selon la soumission présentée.

Adopté

2.1.4 Plan d'action – La Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan 2010-2013

- 10.533 ANDRÉ DENIS :** Que le CSF reçoive le Plan d'action de la Coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan 2010-2013 et mandate le comité de médiation de faire l'étude des enjeux et de présenter des recommandations au CSF le 2 décembre 2010.

Adopté

2.1.5 SSBA – Education Equity Working Advisory Group

Point non traité.

2.2 DIRECTION STRATÉGIQUE

2.2.1 Mise à jour des dossiers avec le ministère de l'Éducation

- 10.534 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF autorise le dépôt d'un B1 au ministère de l'Éducation pour la réparation du système de chauffage à l'école Père Mercure de North Battleford et l'ajout d'un gymnase.

Adopté

- 10.535 CÉLINE DESROSIERS :** Que le CSF autorise le dépôt d'un B1 au ministère de l'Éducation pour la réparation du toit de l'école canadienne-française, pavillon élémentaire.

Adopté

Le conseiller Joseph Poirier quitte la réunion à 9 h.

- 10.536 CÉLINE DESROSIERS :** Que le CSF autorise le dépôt d'un B1 au ministère de l'Éducation pour l'agrandissement de Ducharme.

Adopté

- 10.537 SIMONE COUTURE :** Que le CSF reçoive le rapport sur la mise à jour des dossiers avec le ministère de l'Éducation.

Adopté

2.3 PRINCIPES ET ÉLABORATION DE POLITIQUES ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

III 3. CORRESPONDANCE ET POINTS D'INFORMATION

3.1 Évaluation du rapport de surveillance du CSF, politique 1.4 – Principes directeurs

3.2 Évaluation du rapport de la direction de l'éducation, politique 1.6, but 1 – Buts du système scolaire

3.3 Évaluation du rapport de la direction de l'éducation, politique 3.3 – Programmes et services

- 10.538 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF adopte l'évaluation des rapports de surveillance du CSF et de la direction de l'éducation, politiques 1.4, 1.6, but 1 et 3.3.

Adopté

IV 4. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

V 5. IDENTIFICATION DES POINTS EN DÉVELOPPEMENT POUR LA PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

VI TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

6.1 Évaluation (Politique 2.3 – code de conduite)

6.1.1 Durée de la séance du 25 octobre 2010

10.539 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF accorde aux membres du CSF un remboursement des honoraires équivalent à moins de deux heures pour la réunion extraordinaire du 25 octobre 2010.

6.2 Prochaine réunion
Le 2 décembre 2010 à Saskatoon, 9 h.

6.3 Levée de la séance du 25 octobre 2010

10.540 MURIELLE ELLIOTT : Que la séance soit levée à 9 h 10.

Adopté

Présidence

Secrétaire